



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42544>

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-42544**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : AP-HP. Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : BOBIGNY

Code postal : 93009

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 91, 92, 93, 94, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 26JVR17ECO

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule des marchés

Adresse mail du contact : avc-cellule.marches@aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : 0148955722

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : En application de l'article R2143-3 du code de la commande publique, le candidat produit à l'appui de sa candidature : Tous les documents attestant de sa qualité professionnelle dont : # Autorisation d'exercer # Numéro d'agrément # Inscription aux ordres professionnels
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : En application de l'article R2143-3 du code de la commande publique, le candidat produit à l'appui de sa candidature : 1. Le formulaire DC1 ou équivalent en version originale ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 et aux 1° et 3° de L2141-4 du code de la commande publique, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; 2. Le

formulaire DC2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante. Ce formulaire est disponible sur le site du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> 3. En complément du formulaire DC2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : # Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; # Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : En application de l'article R2143-3 du code de la commande publique, le candidat produit à l'appui de sa candidature : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R2142-13 à R2142-14 du code de la commande publique, c'est-à-dire : # Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; # Tous les documents attestant de sa qualité professionnelle dont : # Autorisation d'exercer # Numéro d'agrément # Inscription aux ordres professionnels ; # Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; # Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 02/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 40% Valeur technique : 50% Développement durable : 10%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de fabrication, fourniture et livraison de prothèses dentaires à destination des patients des HUPSSD

Code CPV principal - Descripteur principal : 33184000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Accord-cadre à bons de commande L'accord cadre est conclu pour une période de deux (2) ans à compter de sa date de notification. L'accord cadre pourra être reconduit tacitement deux fois, à la date d'échéance de l'accord-cadre pour une période d'un an.

Lieu principal d'exécution du marché : Avenue du 14 juillet, 93140 BONDY

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec le ou les candidats les mieux classés, sur tout ou partie des éléments composant leur offre. L'accord-cadre pourra également être attribué sur la base des offres initiales (sans négociation). Seule la transmission par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> est autorisée. La signature de l'offre est possible mais n'est pas obligatoire. Seul le candidat informé que son offre est retenue est tenu de la signer.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/04/2026